

**De :** L'association « Comité de défense de l'environnement : Les carrières, La chaussée, Chaumont / Toutevoie. »

**A :** Monsieur Marchand, Maire de Gouvieux.

Gouvieux, le 20/09/2010

**Sujet :** Dangerosité de l'axe RD 162 à Gouvieux

Monsieur, Le Maire,

Cette lettre pour vous faire part de l'étonnement de l'association « Comité de défense de l'environnement : Les carrières, La chaussée, Chaumont / Toutevoie ».

En effet depuis notre courrier du mois de Mai 2010, vous signifiant la fin de notre participation aux réunions infructueuses de sécurité routière. Nous n'avons plus aucune information et force est de constater qu'aucun aménagement visant à réduire la vitesse ou le trafic n'a été réalisé par la commune durant cette période sur la RD162 (Route de Creil / Rue Corbier Thiebaut).

Les différents riverains se situant sur cet axe, vous font pourtant remonter régulièrement les photos d'accidents se produisant devant chez eux. (Vous pouvez accéder à ces photos à l'adresse suivante : <http://gouvieux.unblog.fr/album-photos/>)

- Nous nous étonnons que les trois derniers accidents du mois d'Août et Septembre n'aient été suivi d'aucune action de sécurisation de votre part.
- Nous nous étonnons que les radars de déclenchement des feux rue Corbier Thiebaut, vandalisés il y a plusieurs mois, ne soient toujours pas remis en service. Il est à noter que deux accidents se sont produits dans cette zone durant le dernier mois.
- Nous nous étonnons de ne plus entendre parler de l'arrêté Municipal réglementant le trafic des plus de 7,5T. Rédaction entamée il y a presque un an, en décembre 2009.
- Nous nous étonnons qu'aucun nouveau comptage ne soit lancé sur cet axe, vue l'augmentation de trafic PL lié aux camions toupie Cemex et Lafarge qui traversent, désormais quotidiennement et à 40 reprises notre ville.

Nous restons bien entendu disponibles pour participer à de réels échanges permettant d'aboutir rapidement à la sécurisation de cet axe.

Nous tenions à vous préciser que nous allions continuer à suivre ce dossier de près. Dossier qui fédère et révolte l'ensemble des riverains de nos quartiers. Nous mènerons prochainement des actions de promotion concernant ce problème de sécurité, afin que soit mis en place les solutions adaptées.

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Maire, en nos salutations respectueuses.

L'association « Comité de défense de l'environnement :  
Les carrières, La chaussée, Chaumont / Toutevoie. »